

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 25 Février 2021
Délibération n°20210225_06

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 57 *

+ Pouvoirs : 5

+ Suppléants : 2

= **VOTANTS : 64**

- dont « pour » : 64

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : BUDGET PRINCIPAL CDC
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

Le jeudi 25 Février 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16/02/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD - Salle polyvalente de MANSLE.

Présents : COMBAUD Renaud - FOURÉ Brigitte - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Eric - CHAMPALOUX Didier - LIOT Gérard - BOIZUMAULT Sylvie - LIZOT Jackie - PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert - MAINGUET Martine - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe - COYAUD Pierrick - FLAUD Yves - KAUD Pascal - CECCHIN Catherine - TEXIER Didier - CRINE Jean-Jacques - GAGNAIRE Marie-Claire - CHAUSSEPIED Pierre - DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia - THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - HENTRY Jimmy - CHABAUTY James - ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - BEAU Jean-Yves - MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - BORDES Jean-Jacques - VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - TEILLET Anne - BONNET Franck - CHARRIAUD Sébastien - FAURE Sigrid - DANEDE Laurent - BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - MAGNANT Jocelyne - GOYAUD Philippe - MAGNANT Jacques - JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

BORNE Bernard représenté par BAUDRILLARD Agnès - suppléante

BRAUNBARTH Jean-Philippe représenté par NAVARRE Virginie - suppléante

GEOFFRION Olivier pouvoir à COMBAUD Renaud

VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

MAHÉ Jacques pouvoir à ROUMAGNE Magalie

SEVRIT Raymond

* *Monsieur le Président Christian CROIZARD sort de la salle et ne prend part au vote des comptes administratifs 2020.*

Absents non excusés : PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - JEUNE Karine - ETIENNE Murielle

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : BUDGET PRINCIPAL CDC
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT 2020**

Monsieur le Vice-Président expose au Conseil Communautaire les résultats de l'année 2020 suivants :

CDC Cœur de Charente :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 890 958,15 €uros

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 455 480,87 €uros

Restes à réaliser DEPENSES : 4 899 497,00 €uros

Restes à réaliser RECETTES : 4 465 696,00 €uros

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- ***D'APPROUVER le compte administratif 2020 « budget principal » de la Communauté de Communes Cœur de Charente ;***
- ***DE NE RIEN AFFECTER au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ».***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD

